



Jean François Sauvage

Président de la Fédération
Départementale des Chasseurs
de la Corrèze

Le mot du Président

En ce début d'année, je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à tous ceux qui vous entourent mes meilleurs vœux cynégétiques 2011. Le Conseil d'Administration et le personnel de votre Fédération se joignent à moi pour vous dire « bonne année ».

Une saison relativement contrastée en regard de la présence des différentes espèces qui font notre bonheur. En effet, si lièvres et lapins sont bien représentés, il n'en fut pas tout à fait de même pour les palombes qui sont passées en nombre moindre puisque 30% de moins qu'en 2009 et qui pour ceux qui chassent en palombière ont été très difficiles à faire poser. Par contre, les grives sont très présentes sur nos territoires. La bécasse, quant à elle, est en général sous représentée suite à une faible reproduction et un été très sec qui n'a pas permis aux jeunes de se développer normalement. Ceci fait que sur cette fin de saison, nous devront observer une grande vigilance et réduire nos prélèvements pour préserver l'avenir.

Le grand gibier se porte bien, même si dans quelques secteurs, cerfs et chevreuils sont un peu moins présents que par le passé. Le sanglier est bien présent sur tout le département et vos efforts ont porté leur fruit puisqu'à la mi-saison, plus de 2600 animaux ont été prélevés. Il nous faut poursuivre notre pression de chasse sur cette espèce jusqu'à fin janvier pour les uns et fin février

pour d'autres si nous voulons répondre à l'attente de nos amis agriculteurs qui supportent les dégâts sur leurs cultures et prairies.

Nous venons de réaliser nos comités de gestion qui se sont très bien déroulées. Je tiens à remercier les représentants chasseurs, agriculteurs, forestiers, élus, et louvetiers pour leur excellente participation. Cette concertation a permis de trouver un consensus dans 9 pays sur 11 et il est à remarquer que chaque fois qu'un accord a été trouvé, il a été entériné par la CDCFS. Dans les autres cas, M. Le Préfet a retenu la proposition des agriculteurs. Le communiqué de presse de l'Administration concernant les décisions de la CDCFS de décembre et en particulier la chasse du sanglier pour la deuxième saison comporte un certain nombre d'erreurs que je regrette et que je ne peux cautionner. Je m'en suis ému auprès de l'administration et j'ai décidé par courrier d'informer chaque président de structure de la réalité des décisions communes de la commission ad'loc et je vous demande de vous reporter à l'arrêté modificatif paru le 10 décembre 2010.

Il s'agissait en particulier de la chasse du sanglier par temps de neige sur tous les pays pour lesquels la chasse est prolongée jusqu'à fin février et pour le pays d'Auvergne le tir des bêtes de moins de 40 kgs est donc maintenu jusqu'à la fermeture.

Enfin, en ce qui concerne la possibilité d'obtention de bracelets supplémentaires pour les cerfs, j'ai fait part de mon désaccord à M. Le Préfet sur ce principe. En effet, les plans de chasse sont définis suite à une concertation entre les chasseurs, les forestiers, les agents de l'ONCFS, les louvetiers et l'administration. Remettre en cause ce système me paraît contraire à son bon fonctionnement et pourrait entraîner des abus inconsidérés de certains demandeurs peu scrupuleux.

Je terminerai mon propos en vous assurant de mon soutien permanent et en vous renouvelant tous mes vœux pour cette nouvelle année.



Chasse du sanglier

Sur propositions des comités de gestion par pays de chasse et après avis de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage, voici les modifications décidées par M. Le Préfet en ce qui concerne la réglementation de la chasse du sanglier. Pour plus d'informations, adressez-vous au Président de la société de chasse locale ou consultez l'arrêté préfectoral affiché en mairie.

Pays de chasse	Date fermeture
Plateau d'Uzerche, Plateau de Seilhac, Plateau de Roche de vic, Bassin de Brive Nord et Bassin de Brive Sud sauf les communes suivantes : Brive la Gaillarde, Cosnac et Jugeals Nazareth.	30/01/2011 au soir 27/02/2011 au soir pour les communes citées du Bassin de Brive Sud
Puys des Monédières, Plateau du Centre, Plateau de Neuvic, Plateau de Millevaches, Plateau d'Auvergne, Xaintrie sauf pour les communes suivantes : Goules, Saint Julien le Pèlerin, Saint Bonnet les Tours de Merle, Camps Saint Mathurin Léobazel, Mercoeur, La Chapelle Saint Géraud, Reygade, Altillac, Bassignac le Bas.	27/02/2011 au soir 30/01/2011 au soir pour les communes citées de Xaintrie Chasse par temps de neige autorisée

6^{ème} concours Saint Hubert

14 concurrents dont 1 creusois, accompagnés de leur chien ont participé à ce concours le samedi 2 octobre 2010 à Ambrugeat. A l'issue de cette journée, 4 concurrents participeront à la compétition régionale : Nadia Faussetelle, Patrick Hautecoeur, Thierry Soustre pour la Corrèze et Christophe Debuire pour la Creuse.



La société Canine de la Corrèze remercie : La FDC 19, Mr le Maire d'Ambrugeat, la Société de chasse, les propriétaires de terrain, les poseurs de gibier, le restaurant Le Séchemailles, Royal canin et M. Frédéric Duval. Elle remercie également les épouses présentes (R. Dulery et M-C Larivee).

Rendez-vous **samedi 1er octobre 2011**, pour la prochaine édition !

Photos de la journée "Découverte de la Chasse"



Championnat d'Europe sur bécasses, Calabre (Italie)

Pour la 2^{ème} année consécutive, 2 chiens setters anglais de Haute Corrèze ont été sélectionnés pour représenter la France à ce championnat : *Ultèce du bois de l'Enchy*, appartenant et conduite par Jcl. Jouve d'Ussel, très connue dans les field-trials sur bécasse, pour ses performances en concours, et gagnante du trophée de Callac, et *Vasco des amis de la Lande*, appartenant à Mme Breton de Peyrelevade, titré champion d'automne, de printemps et de travail, et 3^{ème} à l'échelle des valeurs (clochette d'argent) en 2009.

Félicitation aux les propriétaires de ces chiens reconnus au niveau National et Européen.



Actu de l'UNUCR

La délégation départementale organise l'après midi du samedi 28 mai une réunion d'informations sur l'utilisation d'un chien de rouge pour la recherche du grand gibier blessé (intérêt et spécificité de la recherche au sang, rôle du chasseur, principes généraux de l'éducation d'un chiot, démonstration sur le terrain du travail d'un chien sur piste artificielle).

Inscription auprès de M. Bousquet au 06 66 92 46 36.

Actu de l'AFACC 19

Vendredi 28 janvier : Assemblée Générale à la salle des fêtes de Maus-sac.



Dimanche 24 avril : concours de chien de pied sur piste artificielle à Liginac; réservation auprès d'Arnaud Bourdain au 06 30 20 16 33.

Le concours de meute sur chevreuil prévu les 26 et 27 mars est annulé faute de territoire.

Actu de l'ADCA

Journée promotion de la chasse à l'arc le dimanche 8 mai.



DÎNER SPECTACLE
Samedi 19 juin
Face au Château
Réservations
01 41 40 31 55

GAME FAIR

en LOIR-ET-CHER

Domaine national de Chambord

18/19/20 JUIN 2010

LA PLUS GRANDE FÊTE DE LA CHASSE ET DE LA NATURE

350 stands avec toutes les nouveautés de la chasse !



GRATUIT pour les moins de 10 ans.

Réservation **0 825 830 825** (0,34€/min)
www.carrefourspectacles.com
www.fnac.com

Magasins **CARREFOUR, FNAC, GEANT, Magasins U, Bon Marché**

Billetterie en vente à partir du 1^{er} janvier 2010

Pendant les 3 jours : Ball-trap, sanglier courant, archerie, épreuves de chiens de chasse. Villages vénerie, couteliers, produits du terroir...

Samedi : Vente aux enchères - Spectacle gratuit clôturé par un feu d'artifice grandiose !!!
Dimanche : Messe de Saint Hubert - Vide Grenier chasse.

Horaires : Vendredi 11h-19h, Samedi 9h-20h et dimanche 9h-17h
Les personnes accompagnées de leur chien en laisse devront obligatoirement présenter le carnet de vaccination de leur animal à l'entrée du salon

www.gamefair.fr

12, rue Mozart 92587 Clichy cedex - tél. : 01 41 40 32 32 - Fax : 01 41 40 32 53 - www.organisation-lariviere.com



INÉDIT

La Fédération offre aux 60 plus rapides une entrée gratuite au Game Fair
Renvoyez sans plus attendre ce coupon pour recevoir une place gratuite *

Nom : Prénom :

Adresse :

Fédération Départementale des Chasseurs de la Corrèze - Quartier Montana - 19150 LAGUENNE

* cachet de la Poste faisant foi et dans la limite des 60 places disponibles, transport et repas non compris



Les formations en 2011

Permis de chasser

1ères sessions de l'année :

- Formation théorique : samedis 19 février et 2 avril 2011.

- Formation pratique : vendredi 18 et samedi 19 mars; vendredi 15 et samedi 16 avril.

Dossier d'inscription à récupérer à la Fédération



Rappel : La chasse accompagnée est autorisée pour tous (dès l'âge de 15 ans) et permet, après une formation, de s'initier à la chasse gratuitement pendant un an en toute sécurité aux côtés d'un parrain, avec une arme pour 2.



Piégeur agréé

La session se déroulera les samedis 18 et 25 juin 2011.

Garde chasse particulier

Toute personne n'ayant jamais exercé la fonction de garde particulier doit suivre une formation. Celle-ci aura lieu les samedis 26 février et 5 mars et le vendredi 11 mars.



Chasse à l'arc

Les personnes désirant pratiquer la chasse à l'arc doivent suivre une journée de formation.

Plusieurs sessions régionales vous sont proposées en Haute-Vienne.

Sécurité à la chasse en battue

Adressez-vous au responsable de votre structure cynégétique pour pouvoir y participer.

Hygiène et venaison

La 1ère session aura lieu le vendredi 28 janvier 2011.

D'autres sessions pourront être organisées en fonction de la demande.

Brevet grand gibier

La 1ère formation aura lieu le vendredi 11 mars à la Maison de la Chasse à 20h00.

L'épreuve aura lieu le samedi 4 juin à Sauviat sur Vige.

Pour toute information, contacter :
M. Fraysse au
05 55 29 42 43 / 06 70 45 38 10
jean-claude-fraysse@orange.fr



Pour vous inscrire, contactez votre Fédération



CENTRE FRANCE

Banque Assurance Immobilier

Votre adresse est inexacte ?

Vous connaissez un chasseur qui ne reçoit pas le bulletin ?

Cochez la case qui vous concerne, complétez et retournez le coupon réponse ci-dessous

Nom : Prénom :

Adresse :

(Coupon à retourner à la Fédération Départementale des Chasseurs de la CORREZE
Quartier Montana - 19150 LAGUENNE - Tél : 05.55.29.95.75)

